

## **Une taxe indispensable pour faire face aux défis mondiaux**

**Onze pays européens ont décidé de mettre en œuvre la taxe sur les transactions financières. Elle devrait rapporter 35 milliards par an, estime la Commission. Une manne qu'il convient d'utiliser pour relever les défis mondiaux et redresser les finances publiques.**

**Par Jean-Pascal Labille**, ministre belge de la Coopération au développement ; **Pascal Canfin**, ministre français délégué au Développement ; **Dirk Niebel**, ministre fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement

Trente-cinq milliards d'euros de recettes par an. Telle est l'estimation, réalisée par la Commission européenne, du produit de la future taxe sur les transactions financières. Cette taxe est née de l'idée de trouver des financements additionnels pour lutter contre la pauvreté dans le monde. 11 pays ont aujourd'hui décidé de mettre en œuvre cette taxe au niveau européen. En tant que ministres du Développement, nous nous mobilisons, et invitons nos collègues à nous rejoindre, pour qu'une partie du produit de la taxe sur les transactions financières soit désormais effectivement affectée au développement.

L'essor économique, notamment dans les pays émergents, ne doit pas faire oublier que la pauvreté reste la dure réalité pour 1,3 milliard d'êtres humains qui vivent avec moins de 1 euro par jour. Si les inégalités sociales se sont réduites dans certains pays, elles persistent ou augmentent dans d'autres. Nous sommes mobilisés sur la scène internationale pour que d'ici 2030 au plus tard, l'humanité parvienne à éradiquer la pauvreté extrême. Nous sommes, par ailleurs, confrontés à de nouveaux défis : les futurs objectifs de développement pour l'après 2015 exigeront de notre part des efforts supplémentaires. Le réchauffement climatique mondial, qui entraîne des sécheresses, fait diminuer la production agricole et accroît par conséquent la malnutrition et la mortalité infantile. De la même manière, l'absence de développement fragilise des régions entières. Nous le voyons aujourd'hui au Sahel ou dans la corne de l'Afrique. Cette absence de développement représente une menace pour la paix et la sécurité. Les politiques de développement contribuent à la stabilité du monde et la préservation des biens publics mondiaux comme le climat ou la biodiversité.

Pour répondre à ces défis, il est évident que nous aurons également besoin, outre d'une efficacité encore plus grande dans notre action, de moyens supplémentaires, alors qu'en Europe et ailleurs, nous devons redresser les finances publiques. La taxe convenue sur les transactions financières offre cette possibilité de contribuer à ces deux objectifs, les défis mondiaux et les finances publiques. La taxe sur les transactions financières ne doit ni entraver le développement de l'économie réelle en Europe, ni constituer une charge supplémentaire pour les petits épargnants et les petites et moyennes entreprises. Dans le même temps cette taxe permettra de faire contribuer de manière juste et substantielle le secteur financier aux biens publics mondiaux comme l'éradication de la faim dans le monde et la protection du climat. Ses recettes pourraient à la fois faciliter le rétablissement de l'équilibre budgétaire et constituer de nouvelles ressources dont une partie significative devrait bénéficier aux pays les plus pauvres.

Nous, Ministres du Développement, souhaitons que nos 11 pays européens, et ceux qui nous rejoindront, s'accordent pour consacrer au développement une partie des recettes de la taxe

sur les transactions financières. Cette manne pourrait financer la lutte contre les grandes pandémies comme le sida ou le paludisme, ou encore la lutte contre le changement climatique et ses conséquences déjà dramatiques pour les pays les plus vulnérables. L'Europe contribuera ainsi à un monde plus stable, plus juste et plus soutenable. Cette opportunité est historique, saisissons-la.

"Publié le 03/06/2013"